



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20h30.

Date de convocation : 28/05/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, Maire, Mme Sylvie FIZELIER, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, M. Olivier MOQUEREAU, Mme Virginie ROBINAULT, M. Éric LEDORMEUR,

Absents excusés : M. Jonathan LAFAIX pouvoir à M. François MAINSARD, Mme Tiphaine LEBLAY pouvoir à Mme Delphine LARCHER, Mme Delphine GAUTIER pouvoir à Mme Guillemette JOURDAN, M. Régis ROBIN pouvoir à M. Éric LEDORMEUR, M. Benoît ROUPIE pouvoir à M. Éric DELALANDE, Mme Lise MAINSARD pouvoir à Mme Virginie ROBINAULT

Secrétaire de séance : M. Éric LEDORMEUR

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Quorum : 8

N° 26-06-46 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Sénatoriales - Élection des délégués et suppléants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Mme Sylvie FIZELIER, Mme Guillemette JOURDAN, M. Benoît ROUPIE et Mme Lise MAINSARD

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

- Liste François MAINSARD

Monsieur MAINSARD François

Madame LARCHER Delphine

Monsieur DELALANDE Éric

Madame FIZELIER Sylvie

Monsieur RAOUL Olivier

Madame JOURDAN Guillemette

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- liste François MAINSARD : 15 voix

Le quotient applicable est : $15 / 3 = 5$

La liste François MAINSARD obtient : $15 / 5 = 3$ soit 3 sièges

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste François MAINSARD : 3 sièges. Monsieur MAINSARD François, Madame LARCHER Delphine, Monsieur DELALANDE Éric

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- liste François MAINSARD : 15 voix

Le quotient applicable est : $15 / 3 = 5$

La liste A obtient : $15 / 5 = 3$ soit 3 sièges

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste François MAINSARD : 3 sièges. Madame FIZELIER Sylvie, Monsieur RAOUL Olivier, Madame JOURDAN Guillemette

Le secrétaire de séance

M. Éric LEDORMEUR

Le Maire,

M. MAINSARD François



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.